



Ville de Giromagny

Réunion de quartier du 22 mai 2025

Quartier : PRES HEYD-FOUGERÊTS

### Compte rendu

Elus présents : Christian Coddet, Marie-Noëlle Marline, Jean- Louis Salort.

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Marline

8 riverains sont présents.

**En préambule** le Maire rappelle les points qui avaient fait l'objet de demandes lors de la précédente réunion du 20 juin 2024 et précise les suites qui leur ont été données.

Demandes 2024 :		Actions :
Rue des Prés	Il manque la plaque de rue	Devis en cours car de nombreuses plaques de rues sont concernées (Ent. Giraud)
Fg de Belfort	Matérialiser plus de passages pour piétons	Réalisation prévue après la pose de l'enrobé par le Département
	Matérialiser des places de stationnement au niveau du 34 fg de Belfort.	Pas possible dans le contexte. Dans les faubourgs où la densité des habitations est faible, le stationnement doit être organisé à l'intérieur des propriétés.
	Tailler les arbustes au stop gendarmerie/ rue des Prés Heyd.(visibilité réduite)	Les arbustes ont été plantés là par l'architecte pour réduire la visibilité et obliger les automobilistes à marquer le stop.
Rues des Jonquilles et Acacias	Entretenir le petit bois. Des branches mortes tombent des arbres.	Réalisé
	Le fossé des eaux pluviales est plein : le curer.	Devis en cours mais difficulté liée à la nature du fossé qui est classé en cours d'eau. (Ent. Clerc TP)
	Des haies seraient hors normes, prévoir le passage du garde champêtre pour vérification	Vu par Garde Champêtre. Des courriers ont été lancés.
Ecole Dr Benoit	Installer deux bancs pour les parents dans les petits espaces herbés en haut de l'escalier qui descend à la voie verte	Réalisé

	Réinstaller la bibliothèque de rue	L'action est prévue en centre-ville au niveau de la nouvelle passerelle sur la Savoureuse. En attente de la fin des travaux.
Square Paradis des Loups : Aire de jeux des enfants	Passer le nettoyeur haute pression	Action programmée. Bon n° BT25050020
Mairie	La pendule du clocheton ne fonctionne plus depuis de nombreux mois : faire réparer	Réparation effectuée.

### **Puis la discussion reprend sur les questions actuelles**

➤ Demande concernant la rue des Fougerêts :

Une première demande porte sur la rue des Fougerêts où un tronçon de trottoir est manquant au niveau du n°7, et ce depuis 25 ans. Il est également signalé la présence d'une haie, qui devrait être entretenue par la commune mais qui n'est pas. Cette demande avait déjà été formulée lors de la réunion de 2023.

*Le service « voirie » est en recomposition depuis plusieurs années et le suivi des travaux reste difficile. Un plan global d'entretien des voies est en cours d'élaboration et sa mise en œuvre devrait permettre d'établir de vrais programmes d'entretien car les actions ponctuelles en la matière sont très coûteuses.*

➤ Accès au parc des Fougerêts :

Les riverains demandent la suppression de l'accès au parc des Fougerêts au niveau du ruisseau, car il permet à des passants de pénétrer dans le parc ce qui n'est pas souhaité.

*La clôture de la propriété est du ressort des propriétaires et la commune ne peut pas se substituer à eux pour clore le passage.*

➤ Problèmes de canalisation – ruisseau des Fougerêts / rue des Jonquilles :

Le ruisseau des Fougerêts, canalisé et passant sous la copropriété des Fougerêts, pose problème : les fossés sont fréquemment bouchés.

*M. le Maire rappelle que la question des fossés est complexe et que la DDT préconise la réouverture de la canalisation du ruisseau. Par ailleurs l'entretien des secteurs privés relève en règle générale de l'action des propriétaires des lieux.*

➤ Entretien des trottoirs :

Il est constaté que de nombreux trottoirs dans la commune ne sont pas entretenus, envahis par la mousse et les herbes, ce qui nuit au cadre de vie.

*M. le Maire précise qu'il n'est plus autorisé d'utiliser des produits de désherbage chimiques ce qui rend cette action difficile malgré de nombreuses tentatives d'utilisation d'appareils divers. Si on reste attachés à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, il ne reste que 2 solutions : l'entretien par les riverains ou l'acceptation de plus de nature en ville. Sinon, le désherbage manuel étant une action nouvelle, il faudrait recruter un nouvel agent pour cette tâche et augmenter les impôts en conséquence (environ 5%).*

➤ Entretien des espaces privés :

Un cas particulier est évoqué : une riveraine du quartier des Planchettes n'entretient plus ses espaces verts.

*M. le Maire indique que, malheureusement, cette personne n'est plus en capacité d'assurer cet entretien et qu'il ne dispose d'aucun pouvoir légal pour intervenir sur une propriété privée tant qu'il n'y a pas danger.*

- Fg de Belfort, quelle suite sera donnée ?

*Le revêtement devrait être réalisé en juillet par le Département puis les passages protégés seront matérialisés et la signalétique renouvelée.*

- A propos des bennes à déchets : Les usagers déplorent le manque de points de dépôt des déchets verts. Il est suggéré qu'une benne à déchets verts soit mise à disposition le jour du passage de la déchèterie mobile.

*M. Le Maire répond que l'ancien site a été supprimé du fait de l'installation de la maison de santé. Trouver un nouvel espace adapté n'est pas facile et cet espace avait été trouvé à Chaux. Malheureusement les conditions d'implantation se sont révélées trop coûteuses passant d'une prévision initiale d'environ 200 000 euros à près du double pour des raisons d'alimentation électrique. A ce jour l'implantation provisoire de Vescemont reste donc en service et les réflexions se poursuivent. La demande d'une benne mobile sera effectuée mais les orientations sont plutôt à la réduction du service mobile car il présente un coût important pour le SMICTOM.*

- Coût des déchets

Il est constaté que le coût global lié à la gestion des déchets reste trop élevé. Le système de tri des biodéchets, qui incluait l'utilisation de sacs kraft, était jugé efficace. La question est posée : pourquoi ces sacs ont-ils été supprimés ?

*Les sacs kraft représentent un coût important et des difficultés de gestion. Leur suppression a pour objectif de limiter les dépenses liées à la gestion des biodéchets.*

Il est signalé qu'à partir du samedi soir, le bac à biodéchets situé rue des Jonquilles est systématiquement plein. Il est donc demandé l'installation d'un bac supplémentaire afin d'éviter les débordements. *Par ailleurs* des renards et renardeaux, ont été vus aux abords des bornes biodéchets.

*M. le maire signalera ces faits au SMICTOM.*

- A propos de la renouée du Japon :

Il est signalé une prolifération importante de renouée du Japon sur le territoire communal. La question est posée : peut-on envisager son éradication ?

*M. le Maire répond que le protocole d'élimination de cette plante invasive est particulièrement contraignant et coûteux et qu'il n'est pas sûr qu'il soit vraiment efficace pour limiter la propagation : il impose de couper les branches, de broyer les résidus en morceaux de moins de 6 mm, puis de recouvrir le sol d'une bâche étanche pendant deux ans. Il précise que sur la commune l'action actuellement menée consiste en une coupe régulière de la plante afin d'en limiter la croissance.*

➤ Massif floral – Faubourg de Belfort

Le massif de fleurs situé au sud du faubourg de Belfort rend impossible la circulation des piétons.

*M. le Maire rappelle que la réglementation en matière d'accessibilité impose une largeur minimale de trottoir de 1,40 m. Par ailleurs, un pourcentage minimal de surfaces perméables doit être respecté. Pour ces 2 raisons, la seule option véritablement possible, sachant qu'il n'était pas possible de couper les arbres, était de privilégier l'usage de la voie verte qui permet un cheminement confortable et sécurisé, au détriment certes d'une traversée de voie mais dans des secteurs où la vitesse est fortement limitée.*

➤ Maison de santé

Il est déploré que les médecins exerçant à la maison de santé ne prennent plus de nouveaux patients. Cette situation est problématique pour les habitants à la recherche d'un suivi médical.

*M. le Maire indique que nous sommes déjà assez privilégiés de disposer d'une maison de santé et que des actions sont en cours pour tenter d'y installer un médecin supplémentaire.*

➤ Fibre optique – Quartier des Planchettes

Des habitants du quartier des Planchettes signalent que certaines habitations ne sont pas raccordées à la fibre optique.

*M. le Maire s'engage à prendre contact avec l'opérateur afin de faire le point sur la situation et tenter de trouver une solution pour les foyers concernés. Il est probable que cette situation soit liée à la saturation de l'armoire de connexion du quartier et qu'il faille un peu de temps pour installer une armoire supplémentaire.*

➤ Qu'en est-il du projet de lotissement à l'emplacement de l'ex laboratoire Clément ?

*M. le Maire explique que deux terrains de centre-ville posent soucis : l'ex laboratoire Clément et l'ex usine CTAA.*

*Un lotissement était prévu à l'emplacement de l'ex laboratoire Clément et les branchements nécessaires ont été réalisés. Malheureusement le contexte actuel a rendu les investisseurs frileux et il faudra certainement patienter un peu pour que ce projet soit réactivé. En ce qui concerne le site de l'ex CTAA, il n'y a rien de nouveau.*

➤ Et le site de l'ancien SPAR ?

*M. le Maire répond que le projet d'aménagement d'une halle polyvalente suit son cours et que les travaux devraient débiter avant la fin de l'été.*

Il est alors demandé si les commerçants du marché sont intéressés pour s'y installer.

*M. le Maire précise que les commerçants auront le choix : ils pourront soit rester sur la place de Gaulle, soit se déplacer sous la future halle ou sur les places adjacentes.*

*L'idéal, selon lui, serait que l'ensemble du marché soit regroupé sous la halle ou dans son voisinage afin que la place de Gaulle puisse être entièrement dédiée au stationnement.*

- Il est signalé que des pétards sont tirés en pleine nuit depuis l'Espace de la Tuilerie, lors des mariages.

*M. le Maire confirme que de tels comportements sont inacceptables. Il informe qu'un nouveau règlement a été voté par le Conseil municipal : désormais, les occupants de la salle devront obligatoirement prévoir la présence de gardiens lors de la location, afin d'assurer le bon déroulement des événements et le respect de la tranquillité publique.*

- Le panneau numérique d'information est hors service.

*M. le Maire annonce qu'un nouveau panneau sera en place d'ici quelques mois et qu'il sera complété par d'autres : l'un sur le futur site touristique situé dans le parc Mazarin et un deuxième à l'Espace de la Tuilerie.*

<u>Récapitulatif des demandes 2025 :</u>	
Rue des Fougerêts	Un tronçon de trottoir est manquant au niveau du n°7. Entretien la haie sur ce même lieu. (demande de 2023)
Parc des Fougerêts	Supprimer l'accès au parc du côté de la rue des Jonquilles.
Rue des Planchettes	Fibre optique non accessible, à voir avec le fournisseur ORANGE
Rues des Jonquilles	Demander une deuxième borne de biodéchets
	Signaler au SMICTOM la présence de renards attirés par les bornes à biodéchets.
Trottoirs de la ville	Ils sont mal entretenus : trop de végétation.
Savoureuse et autres lieux	La renouée du Japon est trop présente. Elle doit être coupée régulièrement.

La réunion se termine autour du verre de l'amitié.